

LE COMITÉ DE RÉDACTION DE L'INFO RÉAU

Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles, qui se réunit pour réaliser le bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer en fonction de vos compétences, pour écrire des articles, réaliser des interviews, de façon régulière ou ponctuelle.

N'attendez pas, venez nous rejoindre

Mercredi 10 avril 2013

à 9 heures en mairie

PARTICIPANTS A CE NUMÉRO:

AUZET Alain BOEY Christina FOUGERON Sonia

BEAUJOUAN Roselyne PERREAU Françoise

SOMMAIRE

LA VIE A REAU	PAGE 4
LE BON COIN	PAGE 9
LE CARNET DE REAU	PAGE 10
LA VIE ASSOCIATIVE	PAGE 11
LA RUBRIQUE DES ENFANTS	PAGE 12
DOSSIER	PAGE 15
INFOS DE SENART	PAGE 14
BREVES	PAGE 16
DOSSIER	PAGE 17
REAU PRATIQUE	PAGE 18
AGENDAS	PAGE 19



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

A l'approche de ce printemps 2013, nous avons le plaisir de vous adresser ce nouvel «Info-Réau».

J'en profite pour évoquer les différents dossiers qui nous occupent :

Les acquisitions foncières pour la liaison douce sont enfin finalisées, ouvrant la possibilité pour le San de Sénart de réaliser les demandes de subventions et les études finales. Des études sont également en cours de finalisation par le San pour la mise en œuvre de l'assainissement du hameau de Villaroche. Un cabinet d'architecte a été désigné pour réaliser un diagnostic de l'église. La révision du Plan Local d'Urbanisme en est à la phase de l'enquête publique et l'arrêté instaurant un périmètre d'études pour le Bourg a été pris. Ces phases intermédiaires nécessaires sont un préalable indispensable à la concrétisation de ces grands dossiers.

Parallèlement, nous réaliserons cette année quelques travaux d'embellissement du bourg, de sécurité routière en approche de Villaroche, nous poursuivrons les actions de mise en norme et d'amélioration thermique de la salle des fêtes, l'éclairage du stade de football sera achevé et nous continuerons une tranche d'entretien du revêtement des routes communales.

Sur le plan environnemental, nous dresserons avec l'association « Aqui'Brie » un diagnostic de nos pratiques en matière de traitement des espaces verts, avant de définir quelques actions à mettre en œuvre pour améliorer notre performance.

Je proposerai également lors d'un prochain Conseil Municipal la mise en place de réunions annuelles de « quartiers », afin d'être plus et mieux à votre écoute.

Tous ces objectifs, nous souhaitons les atteindre en gardant le souci d'une gestion économe des finances communales, en particulier dans cette période de crise qui touche chacun d'entre nous.

C'est aussi cette année que sera mise en service la plateforme de traitement des déchets verts, déchèterie et quai de transfert. Bien entendu, son installation sur notre territoire ne relève pas d'une initiative communale, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises. Néanmoins, dans la continuité de ce qu'avait fait la précédente équipe municipale, et en collaboration avec le SMITOM, nous avons consacré du temps et de l'énergie à réduire les risques de nuisances et c'est un équipement très performant qui va voir le jour à REAU au mois de Juillet.

Sur le plan scolaire, j'ai pris la décision de reporter la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Il s'agit d'un sujet très important pour l'avenir des nos enfants et pour l'organisation de la commune, et nécessite en conséquence que l'on prenne le temps de la réflexion, sereinement, et dans la concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Comme d'habitude, je reste à votre disposition pour répondre à vos questions. Si vous avez une question importante à vos yeux à évoquer, n'hésitez-pas à appeler l'accueil de la mairie afin de solliciter un rendez-vous.

A très bientôt.

Alain AUZET, Maire de REAU



VOEUX DU MAIRE

La cérémonie s'est tenue le lundi 14 janvier 2013, en présence notamment de notre Député, Olivier FAURE et de notre Conseiller Général, Didier TURBA.

Monsieur le Maire est tout d'abord revenu sur l'année écoulée, en évoquant une disparition qui nous a tous marqué, celle de Laurent DEJEUX, en rappelant les grands dossiers qui ont été lancés puis en dressant la liste des réalisations de 2012.

Il a remercié le personnel communal, les enseignantes de l'école de la Colombe, les responsables d'associations et notamment le Comité des Fêtes, les bénévoles qui interviennent lors des évènements.

Il a également remercié pour leur travail les sapeurs pompiers de Moissy-Cramayel qui interviennent régulièrement à Réau, les fonctionnaires de police qui œuvrent pour notre sécurité, dans des conditions difficiles, de manque d'effectifs en particulier.

Il a aussi salué l'investissement des acteurs économiques de la commune (employeurs et salariés) et de l'ensemble du Conseil Municipal. Il a souhaité la bienvenue à Madame PICQUET, nouvelle Directrice du Centre Pénitentiaire.

Pour 2013, Monsieur le Maire a indiqué que les élus seront mobilisés pour « pousser » à la concrétisation de certains dossiers importants, portés par le SAN de Sénart (liaison douce, assainissement de Villaroche), qu'un programme de travaux sera mis en œuvre, et qu'il souhaite mettre en place des réunions d'habitants par quartiers.

La soirée s'est poursuivie avec la remise des prix du concours des maisons fleuries, puis s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Cet article est l'occasion de rappeler que cette cérémonie est ouverte à tous les habitants de la commune.





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2013



La Municipalité invite les habitants de la Commune à décorer leur façade, leur maison et leur jardin.

INSCRIPTION

Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune de REAU.

Les personnes qui souhaitent participer à ce concours sont invitées à s'inscrire à la Mairie

avant le 15 mai 2013

en retournant le coupon réponse déjà distribué, ou en venant le retirer en mairie.



Le Jury se déplacera pour apprécier les réalisations entre

le 10 et le 20 juin 2013 et entre le 10 et le 30 septembre 2013



La remise des prix aura lieu à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire 2014.

Les résultats seront publiés dans Info Réau à l'automne.

MAIRIE DE REAU - 2 route de Villaroche - 77550 REAU

Tél: 01.60.60.85.55 - Fax: 01.60.60.26.48

LA VIE A REAU

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Horaires d'ouverture au public :

- le mardi de 16h30 à 18h00
- Le mercredi de 17h00 à 19h00
- Le samedi de 10h00 à 12h00 un samedi sur deux
- **2** 01.60.66.90.51
- bibliotheque.de.reau@orange.fr

"La bibliothèque communale est ouverte depuis le mois de Juin 2012. Les employés communaux, épaulés par plusieurs bénévoles, ont déployé beaucoup d'énergie pour installer cet équipement, et l'améliorer au fil des mois. Malheureusement, la bibliothèque souffre aujourd'hui d'une trop faible fréquentation.

Alors, si vous êtes intéressés par la lecture, ou si vous souhaitez encourager vos enfants à lire, rendez-vous à la bibliothèque! (accès par le parking de l'école de la Colombe)

Par ailleurs, une journée "portes-ouvertes" sera organisée aux beaux jours pour vous permettre de mieux connaître ce service (gratuit).



COMITÉ DES FÊTES

NOËL

A l'occasion de la fête de Noël, nous avons pu apprécier le spectacle de « la sorcière du placard à balai », marrant et effrayant en même temps.

Après le goûter, nous avons apprécié la chaleur des sapins près du vin chaud. Par cet après-midi de grand froid, rien de plus agréable que de voir la salle des fêtes remplie d'enfants accompagnés de leur parents.



SOIRÉE JEUX



Il fallait certes un peu de courage et de motivation pour affronter la neige et le froid polaire ou presque. et se rendre à la salle des fêtes ce 23 février. Là, dans une ambiance décontractée, joyeuse ou plus concentrée, on pouvait pratiquer les grands classiques : belote, tarot, scrabble Monopoly ou découvrir et s'initier à une multitude d'autres moins connus. Le seul but étant de se retrouver et se distraire plutôt que de gagner....encore que !

Pour soutenir ses efforts ou simplement pour le plaisir, on pouvait également savourer gaufres et gâteaux, préparés par les membres du comité des fêtes, accompagnés de boissons.

La soirée s'est achevée à plus de minuit. Pour ma part je n'ai pas vu le temps passer j'ai découvert avec plaisir de nouveaux jeux et j'ai passé une soirée agréable que je renouvellerais volontiers. Alors merci aux organisateurs et participants et à tous, à l'année prochaine?



MARATHON DE SÉNART

14ème édition

Le 1er mai prochain, ils seront des centaines - anonymes et champions - à prendre part au rendez-vous incontournable.

Ce rendez-vous annuel requiert une grande organisation vu la taille de notre commune.

A Réau, cela représente 34 bénévoles : 18 au point épongeage (pour distribuer les éponges mouillées ou des gobelets d'eau aux participants) ; et 16 signaleurs, indispensables à chaque intersection pour réguler la circulation.

Ces bénévoles s'investissent chaque année pour le bon déroulement de cette manifestation.



Plan de déviation



Toutefois, quelques modifications de circulation sont nécessaires.

A savoir de 8 heures à 13 h 30 :

<u>Rue Frédéric Sarazin</u> : **le stationnement sera interdit.**

La circulation sera autorisée par demichaussée dans le sens Melun vers Brie Comte Robert, sur la voie habituelle de circulation.

L'autre voie étant réservée aux Marathoniens.

Les véhicules venant de Brie Comte Robert ne pourront pas traverser REAU. Ils devront suivre la déviation indiquée par des panneaux.

Il sera interdit à tous véhicules débouchant sur la rue Frédéric Sarazin de prendre la direction de Melun.

Pour les habitants du hameau d'Ourdy, afin d'éviter des désagréments liés aux contraintes du passage du Marathon, nous vous conseillons de vous diriger vers le Plessis Picard ou en direction d'Auchan.

<u>Légende</u>:

Passage du Marathon

 \Rightarrow

Déviation mise en place

MARATHON DE SÉNART

PROGRAMME

Mardi 30 avril 2013

Tigery - Village Départ - Place de la mairie

11h00 : "La petite foulée de Sénart", footing de 30mn aux abords de la forêt de Sénart

14h00: Ouverture du Village - retrait des dossards

19h00: Diner spectacle des coureurs

20h00: Fermeture du Village

Mercredi 1er mai 2013

Tigery - Village Départ - Place de la mairie

06h30 : Ouverture du Village - Retraits de dossards

08h45: Départ de la marche nordique

09h00: Départ du 10km

09h20: Départ du 13e marathon de sénart

09h45: Fermeture du Village

Combs-la-Ville - Village Arrivée - Stade Alain Mi-

06h30 : Accueil et orientation des coureurs vers les navettes à destination du Village Départ à Tigery

06h45 : Début de la rotation des navettes Véolia Transport

09h00 : Ouverture du Village Arrivée au public -Animations sportives et musicales

09h30 : Arrivée prévue du 1er coureur du 10km 10h30 : Remise des récompenses du 10km

11h00 : Remise des récompenses de la marche nordique

11h45: Arrivée prévue du 1er coureur marathon 14h50: Arrivée prévue du dernier coureur marathon

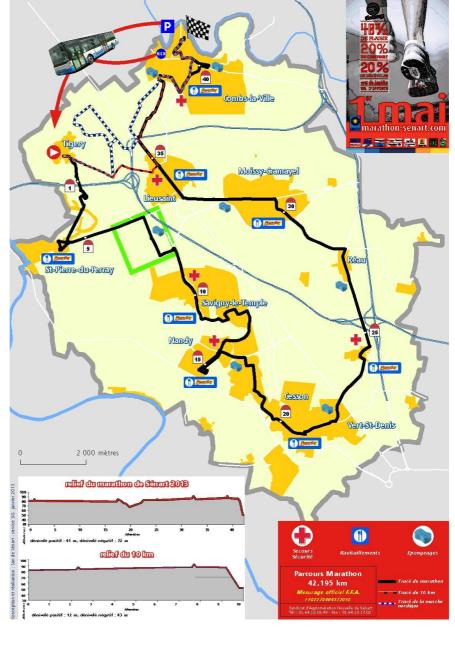
13h45: Remise des récompenses du marathon

16h30: Fermeture du Village Arrivée

SUR TOUT LE PARCOURS

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 1400 bénévoles (signaleurs / ravitaillement / épongeage...)
- 9 points de ravitaillements -(tous les 5 kilomètres)
- 11 points épongeage





UNE CENTENAIRE A RÉAU

"Dimanche 24 Février, la commune avait décidé de fêter les 100 ans de Madame Amélie VALLEYS, résidente de la Maison de retraite du Plessis Picard et ancienne habitante de la commune.

Pour l'occasion, un gâteau d'anniversaire a été servi aux invités. Monsieur le Maire a offert un bouquet de fleurs à la "reine d'un jour". Notre Conseiller Général, Didier TURBA a honoré cette cérémonie amicale de sa présence et a remis une médaille au nom du Conseil Général."



SOCIAL

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des séniors, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, s'est tenu le mardi 22 Janvier à l'Auberge « Le Réau », en présence de Madame DAVID, Maire-adjointe aux affaires sociales, de Christian BOEY, Conseiller Municipal, de Christelle BONILLO, responsable du CCAS et de Monsieur le Maire.

Comme à l'accoutumée, Monsieur le Maire à pris la parole afin d'évoquer les projets de 2013, avant le début du repas.

Ce repas annuel fut à nouveau l'occasion d'échanger sur différents thèmes relatifs à la commune et l'ambiance fut très conviviale.







TRAVAUX

Compte tenu de la situation économique difficile que rencontrent les Français, la municipalité envisage de ne pas augmenter les impôts communaux cette année encore.

Cette stabilisation des taux communaux, la nécessité d'acquérir une propriété impasse de la forge, ainsi que l'annonce du gouvernement de réduire de façon significative les dotations accordées par l'Etat aux collectivités locales, nous invitent par précaution à projeter un programme de travaux réduit pour l'exercice 2013.

Ce programme sera détaillé dans le prochain numéro d'Info-Réau.

QUELQUES PETITS RAPPELS DE SAVOIR VIVRE

BAC DE COLLECTE

Pour faciliter l'accès à vos boîtes aux lettres, ou le stationnement, nous vous remercions de bien vouloir rentrer vos poubelles après le passage de la collecte ou le soir pour les personnes qui rentrent tard.

Nous vous remercions de votre compréhension.



STATIONNEMENT

Afin d'éviter d'engendrer des difficultés de stationnement et de permettre un meilleur cheminement des piétons nous vous invitons à garer au moins un de vos véhicule à l'intérieur votre propriété.



LE BON COIN

Rubrique, dans laquelle vous pouvez faire circuler des informations entre réaltais.

"Il s'agit de biens et de services non payants ou de propositions d'emploi."

Pour tout renseignement ou pour transmettre vos annonces vous pouvez contacter la mairie au 01.60.60.85.55 ou bien par mail à mairie.de.reau@wanadoo.fr



Donne puzzles 1000 à 2000 pièces 01.64.88.85.95





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES:

Parc du Plessis Picard

Laurène MERCIER 09/01/2013

DEPART

Sonia Fougeron a décidé de quitter son poste à la Mairie de Réau pour intégrer les services de la commune de Ozouer-le-Voulgis.

Au service de la commune depuis 2003, Sonia a assuré pendant sa première année diverses tâches au sein de l'école (surveillance de cantine, garderie, entretien), avant de rejoindre la Mairie pour gérer le secrétariat du service scolaire, des travaux, ainsi que la communication.

Sonia a toujours su se montrer disponible pour tous types de missions : bénévole chaque année au Marathon de Sénart, active aux journées du Patrimoine, et partante pour l'épreuve aquatique du défi inter-entreprises de Sénart.



Plus récemment Sonia a également participé à la ré-ouverture de la bibliothèque.

Les élus et ses collègues de travail tiennent à saluer le professionnalisme, l'implication et le bon état d'esprit

qui a prévalu à l'accomplissement de son travail durant ces huit années passées au service des Réaltaises et des Réaltais.

Nous lui adressons tous nos voeux de réussite et d'épanouissement dans son nouveau poste.

Bonne chance Sonia!

VITADANCE vous propose l'ouverture du cours de gospel kids

L'objectif est de favoriser le développement de la sensibilité et le sens artistique des jeunes tout en renforçant la responsabilité de chacun face au respect de l'ensemble du groupe ; en développant le sens de l'écoute, de la tolérance, du respect des consignes.

Le travail de la voix s'opèrera tant sur le plan technique (détente et tonicité corporelle, respiration, résonnance...) que du texte souvent interprété en anglais (articulation, traduction, interprétation).

Le chef de chœur accompagnera la chorale à renforcer l'interdépendance et apprendre à chanter ensemble, en harmonie par:

la respiration, l'éveil corporel, la corporythmie, le travail de texte, la prononciation, la traduction, l'apprentissage de la mélodie et du rythme l'interprétation

Tous les mercredis hors vacances scolaires de 15h00 à 16h00, salle des fêtes de Réau.

Public: enfants de 7 à 15 ans





Il s'agit de l'animation d'un atelier de chant gospel

CLUB DE LOISIRS

Le Club de Loisirs a fait son repas de fin d'année à la « Pataterie » le 18 décembre 2012.

> Le club vous reçoit avec plaisir le mercredi après-midi de 14 heures à 17 heures.

Pour tout renseignement, vous pouvez





Il neige!

En janvier, quelle surprise pour les élèves de l'école! Il avait neigé!

« Il y avait de la neige! Il y avait Erine, elle faisait un tas de neige! » (Emma)





« Elle faisait une boule! Moi j'aime bien la neige! Moi, je regardais les filles. Les filles, elles faisaient un bonhomme de neige.» (Rédouane)

«Il faut des gants, parce que sinon on va avoir froid.» (Joan)





« II fait froid! » (Ruben)

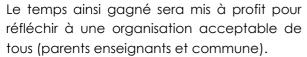
RYTHMES SCOLAIRE



Il ne vous a sans doute pas échappé que le gouvernement a pris la décision d'engager une réforme des rythmes scolaires, avec pour principal objectif de mieux répartir les horaires de cours de nos enfants.

Le gouvernement a souhaité que cette réforme soit mise en place dès la rentrée 2013, avec possibilité de dérogation pour la rentrée 2014.

Jugeant que le temps qui nous sépare de la rentrée 2013 n'est pas suffisant pour une mise en place efficace, Monsieur le Maire a décidé de demander une dérogation pour reporter cette réforme à la rentrée 2014.





Par ailleurs, lors de la séance du Conseil Municipal du 25 Février, les élus ont voté une motion demandant le report à la rentrée 2014 pour l'ensemble des communes de France.



Le San, A quoi ça sert?

Le SCoT de Sénart est désormais entré dans sa phase de diagnostic!

Media Sénart nous l'annonçait :

le SCoT de Sénart sera adopté en 2015

Les agglomérations de Melun et de Sénart, en Seine-et-Marne et en Essonne, lancent en 2013 l'élaboration de leurs Schémas de cohérence territoriale (SCoT). Elles travailleront avec le même bureau d'études pour l'élaboration de leur SCoT respectif selon le calendrier suivant :

diagnostic en 2013, PADD (projet d'aménagement et de développement durable) en 2014, document d'orientation et d'objectifs en 2014-2015, et approbation définitive en 2015.

Un petit retour en arrière s'impose pour notre compréhension :

SCOT= Schéma de Cohérence Territoriale.

Le SCoT, qu'est-ce que c'est?

Les SCOT permettent aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leurs politiques dans les domaines de l'urbanisme, d'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.

Il s'agit, par exemple de lier la réalisation des infrastructures de transports et les extensions urbaines.

L'élaboration d'un SCOT permet en outre aux communes de réaliser en commun certaines études qui seront nécessaires à l'élaboration de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Le PLU de Réau par exemple.

La Ville Nouvelle de Sénart disposera donc de son SCOT.

Les objectifs du SCoT sont précis :

Réduire la consommation d'espaces en luttant contre l'étalement urbain ; préserver et renforcer l'environnement, la biodiversité et les écosystèmes et mieux organiser la répartition des commerces et services sur le territoire du SAN.

Les impacts pour la commune de Réau

La commune de Réau comme il est figuré sur son blason moderne est une commune ou les surfaces agricoles sont grandes.

Elles sont soumises à rude pression pour être convertie (logement, industrie ...)

La ZAC de l'A5b en est un exemple manifeste : Les plaines fertiles se raréfient.

Le SCOT se veut entre autre un instrument politique et administratif de régulation.

Il impose notamment dans ce domaine:

- Une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix dernières années.
- Des objectifs de limitation de l'étalement urbain.
- Un document pour arrêter les objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace.

Les associations de défense de la nature seront étroitement associées à l'élaboration.







Le San, A quoi ça sert?

Lexique:

PADD: Le projet d'aménagement et de développement durable. C'est la pièce centrale du SCOT, dans le sens où il constitue le projet politique du territoire. Il exprime les orientations en matière de développement économique et social, de déplacement, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Il traduit une vision stratégique et prospective du territoire.

PLH : Programme Local de l'Habitat. C'est un document qui définit la politique en matière de logement. Il a été élaboré à l'échelle du SAN.

PDU: Plan de Déplacements Urbains. C'est un document qui définit la politique en matière de mobilité et de déplacements (voitures, vélos, piétons, transports en commun, stationnement...). Il est élaboré à l'échelle intercommunale par les Autorités Organisatrices des Transports Urbains.

PLU: Plan Local d'Urbanisme. C'est un document d'urbanisme qui régit le droit d'utiliser et d'occuper les sols. Issu de la loi SRU, il remplace l'ancien Plan d'occupation des sols (POS). Il décline et complète donc le SCOT à l'échelle d'une commune, tout en respectant les orientations données par ce document. Le PLU est élaboré à l'initiative de la commune.





PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme vous le savez désormais, le Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision.

Dans le cadre de cette révision, une enquête publique est organisée, dans le but de recueillir les remarques et suggestions des Réaltaises et des Réaltais.

Si vous ne l'avez encore fait, vous avez la possibilité de rencontrer le commissaire enquêteur les jours suivants en mairie :

- le samedi 9 mars de 9h00 à 12h00
- le jeudi 14 mars de 14h30 à 18h00

Le dossier est consultable en mairie aux horaires d'ouverture : les lundis, mardis et jeudis de 11h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00, et les vendredis de 11h00 à 12h00.

Les observations formulées par écrit peuvent être adressées au commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête - Mairie de Réau - 2 route de Villaroche - 77550 REAU.

Ces observations devront impérativement parvenir avant la clôture de l'enquête.

Conseils municipaux

Lors de la séance du 23 janvier, le Conseil Municipal :

- a voté une motion demandant une refonte des grilles de desserte du RER D, accompagnée d'investissements rapides, ainsi que la suspension de la mise en place d'arrêts supplémentaires à Maisons-Alfort, Villeneuve-Saint-Georges et Vert-de-Maisons dès 2014.
- a décidé d'engager une procédure permettant le constat d'abandon des sépultures non entretenues ou menaçant de s'effondrer.
- a approuvé une convention avec la DDT pour l'instruction des certificats d'urbanisme.
- a rectifié les taux de taxe d'aménagement, à la demande de la Préfecture.
- a décidé de changer la dénomination du "chemin rural N°8" en "Route des Poiriers", en vue d'améliorer l'efficacité des services de secours à la Maison de retraite du Plessis Picard.
- a constaté la désaffectation du chemin rural N°4 et du sentier rural N°15 traversant le secteur de Galande et ont décidé de lancer la procédure de cession de ces chemins.
- a décidé d'organiser une consultation auprès des riverains en vue de renommer la "route de Villaroche", dans le but d'améliorer l'action des secours.
- a décidé de réviser la convention d'utilisation du stade pour l'association des Réunionnais de Sénart.

Lors de la séance du 25 février, le Conseil Municipal:

- a décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 et a voté une motion demandant le report de cette réforme pour toutes les communes en 2014
- a décidé de lancer une procédure d'enquête publique pour la désaffection des chemins ruraux situés dans le périmètre du Parc d'Activités de l'A5a

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques

- Vendredi 29 mars 2013 ou Mercredi 10 avril 2013 (selon date limite du vote du budget)
- Mardi 28 mai 2013
- Lundi 1er juillet 2013

Elles ont lieu : en salle du conseil municipal à 20 heures



DOSSIER

LES ECURIES DU PLESSIS PICARD

Nous sommes allés à la rencontre de Madame BONNARS, gérante des Ecuries du Plessis Picard, situées dans le Parc Résidentiel de Loisirs éponyme.



Les écuries ont été créées en 1997, avec une activité unique autour du cheval.

En 2006, l'activité Poney voyait le jour, et petit à petit, est devenue l'activité principale du centre.

Aujourd'hui, le centre dispose de 15 chevaux et 23 poneys.

Le poney club est ouvert aux enfants et adolescents de 3 à 18 ans. Une activité « baby-poney » est même proposée aux bambins de 3 à 6 ans.

La possibilité est donnée aux enfants de participer à des compétitions de saut d'obstacles, avec en point de mire les championnats de France à Lamotte-Beuvron.

Environ 150 enfants sont inscrits à ce jour aux écuries. Des stages sont également ouverts aux adhérents mais aussi aux nonadhérents pendant les vacances scolaires.





Les écuries peuvent accueillir davantage d'enfants.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez-pas à contacter Madame BONNARS

à l'adresse suivante :

lesecuriesduplessispicard@gmail.com

ou par téléphone au 01.60.63.91.89.



REAU PRATIQUE

Les horaires d'ouverture de la mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi: de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi: de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et le Samedi toute la journée

Vendredi après-midi.

MAIRIE

2 Route de Villaroche 🕾 01.60.60.85.55 🚨 <u>mairie.de.reau@wanadoo.fr</u>

77550 REAU 🖶 01.60.60.26.48 Site : reau.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles, vous avez 16 ans, Faites-vous recenser.

Tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Il faut se présenter avec sa carte d'identité, un justificatif de domicile, ainsi que le livret de famille des parents. Il sera remis à l'intéressé(e) une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



SORTIE DE TERRITOIRE

Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013.

Désormais, l'enfant – qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).
- soit son passeport
- soit son passeport accompagné d'un visa.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr.

ATTESTATION
D'AUTORISATION
DE SORTIE
DU TERRITOIRE
POUR MINEUR

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme <u>l'Algérie</u>, la Bosnie-Herzégovine ou <u>le Maroc</u>, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.





Le SMITOM-LOMBRIC organise sa « journée Portes Ouvertes » gratuite des installations de traitement des déchets ménagers du CIVIS 77 à Vaux le Pénil le samedi 6 avril de 10h à 17h.

Le public pourra visiter librement le Centre de tri des emballages équipé d'un tri optique, l'Unité de Valorisation Energétique et aller à la découverte des stands des acteurs des différentes filières de valorisation et de recyclage. Il pourra aussi découvrir les alternatives de consommation pour réduire ses déchets et acheter son composteur à moitié prix (selon son lieu d'habitation).

La journée sera rythmée par des spectacles et des animations interactives sur le tri et la réduction des déchets avec comme grand thème « le gaspillage alimentaire ». Les visiteurs pourront participer au grand QUIZZ et tenter de gagner des cours de cuisine et des bons d'achats pour la Recyclerie du Lombric.

Vittorio Leonardo, dessinateur du Lombric, sera présent pour la seconde fois avec un atelier spécial dédicaces. Enfin, les visiteurs pourront se restaurer avec des crêpes et des boissons offertes! L'évènement sera relayé dans la presse et en direct sur la radio locale.

Venez nombreux!

+ d'infos www.lobric.com



DATES A RETENIR



L'association VITADANCE

organise

Vendredi 8 mars 2013

Une soirée ZUMBA & KUDUROFIT Au SAFRAN



KERMESSE

Samedi 22 juin 2013

Organisée par le Comité des Fêtes



BROCANTE

Dimanche 21 avril 2013

Organisée par le Comité des Fêtes



THÉÂTRE

« La soupière » de Robert LAMOUREUX

Samedi 23 mars 2013

À 20 heures 30

À la salle des fêtes

INFO REAU N° 22 MARS 2013

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Sonia FOUGERON

Impression: Mairie de Réau - Imprimé sur papier PEFC 10-31-179 à 450 exemplaires